

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

SYNDICAT D'ELECTRIFICATION ET DES EAUX DU SUD EST DES ARDENNES

NOMBRE DE MEMBRES

SEANCE DU 4 MARS 2011

Afférents au Comité Syndical	224
En exercice	224
Qui ont pris part à la délibération	114

L'an deux mille onze

et le : 4 mars

à 14 heures 30, Le Comité Syndical du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des ses séances sous la présidence de :

Monsieur Bernard BESTEL

Date de la convocation
24/02/2011

.
.

Nombre de Membres présents : 114

Date d'affichage
24/02/2011

Monsieur Raoul MASSE, est élu secrétaire de séance à l'unanimité

Objet de la Délibération

**TARIF DES
PARTICIPATIONS
« MAINTENANCE-
DEPANNAGE » EAU
POTABLE POUR
2011**

**TARIF DES PARTICIPATIONS « MAINTENANCE-DEPANNAGE » EAU
POTABLE POUR 2011**

Le Comité Syndical par 114 voix pour et 0 voix contre, fixe pour 2012 les nouvelles modalités des participations :

Compétence Eau potable « Maintenance – Dépannage »

telles qu'annexées à la présente délibération.

Les participations pour la « Maintenance – Dépannage » demeurent inchangées pour 2011.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Le Président,
Bernard BESTEL

VOTE :

**POUR : 114
CONTRE : 0**

**DELIBERATION
N° 2011/18**

après dépôt en Sous
Préfecture

Le :

et publication ou
notification

du :4 mars 2011